

Règlement intérieur 2010/2012

Etabli par le CIG début 2011

LE FONCTIONNEMENT DU DISPOSITIF DE LA PASSE

1 . La liste des passeurs.

Elle est établie dans chaque dispositif par les commissions locales chargées de la Garantie. Celles-ci la transmettent au CIG qui tient la liste pour l'ensemble des dispositifs, avec mention de l'analyste et de la date des propositions.

2 . Les étapes du fonctionnement du dispositif.

- **Les demandes de passe** sont reçues localement par les Secrétaires des commissions ad hoc, qui établissent en outre la liste des passeurs.

Le candidat est reçu par un membre de la CAG, lequel en réfère à la CAG (ou CLEAG) qui entérine ou décline la demande. Le Secrétaire transmet la réponse de la CAG au candidat et lui fait éventuellement tirer ses passeurs.

Pour l'AL-N et Sud, rattachés aux dispositifs du Brésil, en raison des distances, chaque candidat est reçu par deux personnes. Pendant la période 2010-2012 : pour l'AL-N les deux membres du CIG de la zone (Patricia Muñoz et Mario Brito) et pour l'AL-S les deux membres des CIG précédents (Gladys Mattalia et Florencia Farias).

Un passant peut, s'il le juge bon, récuser un passeur et tirer un autre nom.

Lorsque son témoignage est terminé, le passant en informe le ou la Secrétaire.

- **Les Secrétaires de la passe** transmettent aux secrétaires du CIG , au fur et à mesure :
 - la liste des demandes de passe,
 - la liste des passes effectivement engagées après entretien des candidats avec un membre de la Commission locale, avec le nom des deux passeurs, et toutes les informations nécessaires pour l'attribution du cartel. (Voir plus loin Remarques diverses).
 - l'annonce des passes terminées.

Le CIG se charge de diriger les passes vers l'un des cartels de la passe en tenant compte des langues et des incompatibilités. Elles sont à évaluer en chaque cas par le CIG. Il conviendrait d'éviter la présence dans le cartel : de l'analyste du passant, de son contrôleur actuel, éventuellement d'un analysant actuel du même analyste, et aussi parfois les personnes trop proches.

Lorsque le cartel s'est prononcé :

Transmission des réponses des cartels de la passe.

- Le cartel rédige à l'adresse du passant quelques lignes circonstanciées et précisément ajustées à son cas, qu'il transmet aussi au CIG.
- Un membre du cartel transmet ce texte au passant, directement quand c'est possible, ou par téléphone. Le passant peut s'il le souhaite rencontrer ensuite un autre membre du cartel.
- La réponse Oui/Non est communiquée pour archivage au Secrétariat du CIG et au Secrétariat de la passe concerné.

- **Le Secrétariat du CIG** (composé des deux secrétaires du CIG) tient le Cahier de toutes ces étapes., informe le CIG des passes à étudier, et transmet pour chaque passe, le moment

venu, la réponse du cartel de la passe et sa composition, au Secrétaire du DEL local concerné.

- Le CIG transmet l'ensemble de ces règles de fonctionnement aux divers secrétariats locaux.

3. Les cartels de la passe :

Trois cartels ont été constitués par tirage au sort, pour une durée de deux ans. Ils sont chargés de statuer sur les passes, et de travailler à l'élaboration attendue.

Chacun des trois cartels comprend un membre d'Espagne, un membre d'Amérique du Sud, trois membres français.

4 . Autres dispositions :

Les AME de L'EPFCL peuvent proposer des passeurs comme le prévoient le texte des "Principes". Ils le font au moment qui leur paraît opportun, auprès de la Commission locale chargée du secrétariat de la passe de leur zone ou de la zone à laquelle ils sont rattachés pour les dispositifs d'Ecole. Chaque commission peut aussi s'adresser aux AME, notamment aux AME des forums rattachés.

Les Secrétariats de la passe font tirer leurs passeurs aux passants sur une liste de passeurs comprenant ceux des passeurs qui n'ont pas encore de passe en cours, ou, à défaut, qui en ont le moins.

Les passeurs doivent nécessairement être de la même langue que le passant, ou d'une langue que le passant parle, mais pas nécessairement de leur lieu.

Le mandat d'un passeur est limité à trois ans ou trois passes sauf dans les zones où le secrétariat local de la passe considère qu'il est nécessaire au fonctionnement de la procédure de ne pas limiter le nombre de passes entendues par un passeur.

Il serait aussi nécessaire que les commissions locales s'assurent que le passant qui tire ses passeurs au sort est prêt à commencer aussitôt son témoignage sans délai, et veille à ce que le témoignage ne se prolonge pas indéfiniment.

LA GARANTIE

1 . La composition de la Commission internationale d'agrément des AME

La deuxième année de son mandat le CIG compose en son sein la Commission internationale de la garantie. Sa composition respecte une certaine proportionnalité par rapport au nombre de membres de l'Ecole en chaque zone. La liste des nouveaux AME est publié en juin/juillet de cette deuxième année.

2 . Fonctionnement

Au début de sa prise de fonction, le CIG rappelle aux commissions locales, les tâches qui leur incombent, quant aux critères et au recueil des informations, sur les AME possibles, notamment dans les zones rattachées à un dispositif.

Les Commissions locales pour la garantie, transmettent à tous moments, leurs propositions d'AME pour leur dispositif.

De son côté, la Commission d'agrément internationale, établit une fois par an au maximum la nouvelle liste des AME.

3. Commission d'Agrément Internationale

- Dominique FINGERMANN
- Carmen GALLANO
- Marc STRAUSS

- Luiz IZCOVICH
- Anne LOPEZ

CIG 2010/2012

10 membres pour le Dispositif français et rattachés :

Nicole BOUSSEYROUX, Patricia DAHAN, Rosa ESCAPA, Anita IZCOVICH, Luis IZCOVICH, Pascale LERAY, Anne LOPEZ, Diego MAUTINO, Albert NGUYEN, Marc STRAUSS.

2 membres pour Espagne :

Carmen GALLANO, Ana MARTINEZ

3 membres pour l'Amérique du sud

Mario BRITO (AL-Nord), Dominique FINGERMANN (Brésil), Patricia MUNOZ (AL-Nord)

SECRETARIAT 2010/2012 :

Dominique Fingermann pour l'Amérique du sud (Brésil, AL-Nord et Sud)

Albert Nguyen pour l'Europe

COMPOSITION DES CARTELS DE LA PASSE 2010/2012 :

Trois cartels fonctionneront pour la durée des deux ans :

1- Dominique Fingermann (Brésil), Anita Izcovich (France), Pascale Leray (France), Marc Strauss (France), Plus Un : Rosa Escapa (Espagne)

2-Luis Izcovich (France), Carmen Gallano (Espagne), Nicole BousseYROUX (France), Anne Lopez (France), Plus Un : Patricia Muñoz (AL-Nord).

3-Mario Brito (AL-Nord), Albert Nguyen (France), Ana Martinez (Espagne), Diego Mautino (Italie), Plus Un : Patricia Dahan (France)

LES COMMISSIONS LOCALES D'ECOLE 2010/2012

L'admission des membres de l'Ecole

a/ L'articulation entre l'admission au Forum et à l'Ecole.

La règle qui consiste à entrer d'abord au Forum, ensuite à l'Ecole paraît devoir être maintenue. Elle doit cependant être appliquée avec tact et dans des cas exceptionnels on peut envisager une admission simultanée au Forum et à l'Ecole.

b / La question des critères a été reprise et a amené les suggestions suivantes :

- Deux entrevues ou une entrevue avec deux personnes ne paraissent pas de trop.
- On tient compte de la participation régulière aux activités du Forum ou du pôle, notamment aux cartels, et éventuellement au Collège clinique auquel le candidat appartient.

Mais la question d'une participation plus large aux activités nationales, telles par exemple que les Journées, doit être prise en compte.

Dès lors que notre Ecole a des dispositifs internationaux, la dimension internationale ne peut être ignorée. Il faut au moins que lors du premier entretien cette dimension soit présentée au candidat qui l'ignorerait afin qu'il sache, avant son deuxième

entretien, où il se propose d'entrer.

- Les travaux publiés suite à des Journées, inter-cartels, etc. sont un facteur objectif de l'implication du candidat à tenir en compte.

- La consultation de l'analyste ou du contrôleur ne peut être une obligation. C'est à la Commission de juger si, dans tel ou tel cas, elle peut être opportune.

c / Condition d'admission comme membre de l'Ecole des membres des Forums rattachés au dispositif-France.

La condition générale pour admettre un membre de l'Ecole appartenant à un dispositif rattaché est que l'on connaisse suffisamment sa formation analytique. Ça ne peut se faire que par deux moyens : l'analyse avec un membre de l'Ecole, ou, quand c'est possible, l'expérience de la passe. Le contrôle peut être un complément, mais il ne suffit pas.

Sur la base de ces conditions générales, la CAG fait évidemment des réponses adaptées à chaque cas.

Par ailleurs, si un de ces candidats a fait la passe et n'est pas nommé AE, le cartel qui a écouté son témoignage, peut éventuellement proposer son admission comme membre de l'Ecole."

■ FRANCE

Deux Commissions :

1. Commission de l'accueil et de la Garantie (CAG) pour l'admission des membres et la garantie (passe et AME) : J.-J. Gorog, J.-P. Drapier, Sidi Aslofaré, Michel Bousseyrroux, Colette Soler, Colette Sepel. Secrétaire : Colette Sepel.

Secrétaire de la passe : Albert Nguyen (secrétaire CAOÉ)

2. Commission de l'Option épistémique, COE : Martine Ménès, J. Adam, D. Silvestre.

■ ESPAGNE

1. D.E.L de la Asociación EPFCL-Forum Opció Escola (F.O.E de Barcelona) y el Foro Psicoanalítico de Galicia.

Comisión Epistémica y de Admisión: Ma. Eugenia Lisman, Teresa Trias, Rosario del Cerro

2 . DEL 7 :

Comisión de Admisión y Garantía:

Ana Alonso, M. Luisa de la Oliva, Manel Rebollo

Comisión Epistémica:

Palmira Dasi, Xavier Oñativia, Rosa Roca. Coordinatrice du DEL7: Maria Luisa de la Oliva

ITALIE

Forum Psicanalitico Lacaniano - FPL Italiano

Commissione di Ammissione :

R. Gerbaudo (segretario), M. Binasco, M. Blascovich, A. Davanzo, P. Gilli, P. Gomasca, M. T. Maiocchi, F. Marone, M. Severini, F. Stoppa.

Commissione Epistemica : (décision le 11/03)

AMÉRIQUE LATINE-NORD

1. Dispositivo epistémico local (DEL):

Foro de Venezuela: Leonora Santamaría. Foro de Medellín: Beatriz Zuluaga. Foro de Puerto Rico: Rebeca Díaz. Foro de Pereira: Beatriz Maya.

2. Dispositivo epistémico local (DEL):

- Foro de Venezuela: Aura Elena Tovar. Foro de Puerto Rico: Maria de los Angeles Gómez. Foro de Pereira: Mônica Palácio. Foro de Medellín: Ricardo Rojas.

AMERIQUE LATINE SUD

1. Comisión de admisión y recepción local:

Antonio Salazar (Foro del Campo Lacaniano Tucumán/Salta), Alfredo Sclani (LA PLATA), Florencia Farías (FARP), Susana Bedzjián (NOA), Viviana Gomez (FPBA)

2 . Comisión Epistémica local:

Anibal Dreyzin (FPBA), Ana Díaz Patrón (F CL Tucumán/Salta), Cristina Toro (FARP), Mariel Santos (NOA) , Stella López (LA PLATA)

BRÉSIL

Comissão Local Epistémica de Acolhimento e Garantia (CLEAG):

Alba Abreu Lima, Ângela Maria Diniz Costa, Antonio Quinet, José Antonio Pereira da Silva, Sonia Alberti.

COLLEGE D'ANIMATION ET D'ORIENTATION DE L'ÉCOLE (CAOE)

Albert Nguyen, Ana Martinez, Dominique Fingermann, Patricia Muñoz